

ARCACHON : directeur Ian Nespoulous (23 places par séjour)

1er séjour : 13/15 ans du lundi 08 juillet au samedi 13 juillet

2ème séjour : 7/9 ans du lundi 15 juillet au samedi 20 juillet

3ème séjour : 10/12 ans du lundi 22 juillet au samedi 27 juillet

Baignade, visite de la région, dune du Pilat, jeux de plage, veillées, parc d'attraction et animalier La Coccinelle, visite guidée de l'Estran marée basse pour les 7/9 ans, Zoo du Bassin d'Arcachon pour les 10/12 ans, surf, Aquapark pour les 13/15 ans...

Transport en minibus, hébergement sous tente dans un camping ombragé.

SAINT ANTONIN NOBLE VAL : directeur Hackym Khattou (24 places par séjour)

1er séjour : 7/10 ans du lundi 08 juillet au samedi 13 juillet

2ème séjour : 11/15 ans du lundi 15 juillet au samedi 20 juillet

Activités de pleine nature : vtt, escalade en falaise, tir à l'arc, randonnée équestre, Canoë kayak, pêche... Grands jeux : jeux de piste, chasse aux trésors, grand jeu nature, ...

Et aussi : baignade, veillées, découverte de la région, visite de la Grotte du Bosc

Transport en minibus, hébergement sous tente dans un camping ombragé.

SAINTE ENIMIE : directeur Ian Nespoulous (15 places maximum)

1 séjour pour les 12/15 ans du lundi 29 juillet au samedi 03 août

Via ferrata, canoë, spéléo, escalade, canyon, biathlon, baignade en rivière, veillées, ...

Transport : minibus de l'association, hébergement en dur.

SEJOUR GRUISSAN : directeur Jérôme Passebosc (15 places maximum)

1 séjour pour les 8/12 ans du dimanche 25 août au vendredi 30 août

Baignade, parc d'attraction, fête foraine, visites, marché, veillée, ...

Transport : minibus de l'association, hébergement sous tente dans un camping ombragé.



SÉJOURS ET CAMPS
été 2024

ARCACHON - océan

ST ANTONIN NOBLE VAL - nature

STE ENIMIE - aventure et nature

GRUISSAN - mer

Graulhet

AGGLOMÉRATION
de Graulhet

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf du Tarn

TARN
LE DÉPARTEMENT

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AGENCE NATIONALE
DE L'ÉDUCATION
DES TERRITOIRES

SERVICE
CIVIQUE

la ligue de
enseignement
un autre projet éducatif

Les Français

Fiche de pré-inscription séjours (à découper et à nous retourner)



Personne responsable :

N° Allocataire CAF : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Tél portable : _____

Adresse email : _____

J'ai pris connaissance et accepte les conditions de pré-inscription

| Nom, Prénom de(s) enfant(s) | Date de naissance | Sexe | Saint Antonin Noble Val 1er ou 2ème | Arcachon 1er, 2ème ou 3ème | Sainte Enimie | Séjour Mer |
|-----------------------------|-------------------|------|-------------------------------------|----------------------------|---------------|------------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Date :

Signature :

**Places réservées par ordre d'arrivée du dossier complet.
Fiche à retourner au plus tôt au siège de l'association.**

Amicale Laïque de Graulhet
BP 143 - 28 rue Anatole France - 81304 Graulhet cedex
Tél : 05 63 42 09 60
email : info.lamicale@gmail.com
Site internet : www.lamicale.fr - Blog : www.amicale-graulhet.fr

Amicale Laïque de Graulhet


► CONDITIONS DE PRE-INSCRIPTION

IMPORTANT : pour recevoir le dossier d'inscription définitif, retournez la fiche ci-dessus accompagnée :

- d'un chèque d'arrhes de 90 € (1 par enfant).
- d'une enveloppe (16,2 x 22,9) timbrée pour un envoi jusqu'à 100 g libellée à votre adresse (une par famille).
- fournir une copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 pour pouvoir éventuellement bénéficier d'une aide.

Veillez bien noter qu'en cas de désistement, les arrhes ne sont pas remboursables.

► CONDITIONS TARIFAIRES

|  TARIFS | Graulhet Agglomération | Communes Extérieures Graulhet Agglomération |
|---|---|---|
| Quotient familial supérieur à 1100€ | 360,00€ | 515,00€ |
| Quotient familial compris entre 901€ et 1100€ | 312,00€ | 477,00€ |
| Quotient familial compris entre 701€ et 900€ | 264,00€ | 441,00€ |
| Quotient familial compris entre 500€ et 700€ | 222,00€ | 405,00€ |
| Quotient familial inférieur à 500€ | 168,00€ | 351,00€ |
| Bénéficiaires MSA | 360,00€ | 515,00€ |
| MSA ou autres comités d'entreprises | Sur présentation du dossier par les familles auprès de l'organisme correspondant. | |
| CSI 1 part (7€/j) Mégisserie Maroquinerie | 42,00€ à déduire du tarif ci-dessus sur présentation de l'attestation de l'employeur. | |
| CSI 2 parts (14€/j) Mégisserie Maroquinerie | 84,00€ à déduire du tarif ci-dessus sur présentation de l'attestation de l'employeur. | |
| Bourses JPA81/CD81 | Fournir une copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 pour pouvoir éventuellement bénéficier d'une aide. | |
| Pass Colo | Pour les enfants de 2013 uniquement sur présentation de la notification Pass Colo | |
| Chèques vacances acceptés (A.N.C.V.) | | |